



**COMMUNE DE BOUCLANS
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2026
PROCES VERBAL**

**SOUS RESERVE DE L'APPROBATION PAR LES
CONSEILLERS LORS DE LA REUNION DE CONSEIL
DU 17 SEPTEMBRE 2026**

Lieu : Mairie de Bouclans

Président : M. BUGNET Valentin

Secrétaire : Mme POETE Isabelle

Etaient absent(e)s excusé(e)s : M. THAUVIN Cédric (procuration donnée à M. MICHEL Gino), M. ISABEY Jean-Marie (procuration donnée à Mme POETE Isabelle) et Mme POMMEY Orianne

La séance est ouverte à 19h00 en session ordinaire.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 juin 2026
- Achat d'extincteurs (délibération)
- Désignation du référent DECI (délibération)
- Point CCPHD
- Informations diverses

1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 25 JUIN 2026

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 juin 2026 a été adressé aux conseillers municipaux.

Celui-ci n'appelle aucune observation.

Voix pour : 17 Voix contre : 0 Abstentions : 0 [délibération n°1]

Arrivée de Mme VERDOT Estelle à 19h05.

2/ ACHAT D'EXTINCTEURS

Par suite du contrôle des extincteurs sur la Commune, certains appareils ont dû être remplacés.

Après en avoir débattu, le conseil municipal valide l'achat et l'entretien des extincteurs suite à la visite de contrôle pour un montant total de 1 906,18 € TTC.

La Commune sollicitera son assurance pour obtenir un remboursement sur la partie « achat » de cette facture.

Le conseil municipal donne mandat au maire pour appliquer cette décision.

Votes pour : 18 Votes contre : 0 Abstentions : 0 [délibération n°2]

3/ DESIGNATION DU REFERENT DECI

La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) relève de la compétence et de la responsabilité des communes. Cette instance assure le contrôle et l'entretien des poteaux et des bouches d'incendie.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue (SIEHL) a mis en place un marché groupé afin de permettre aux collectivités adhérentes de bénéficier de prestations de qualité à des tarifs négociés et attractifs.

Le SIEHL ne disposant pas de la compétence, les communes membres doivent désigner un référent afin de faciliter l'organisation et le suivi des interventions.

La Commune de Bouclans compte une vingtaine de poteaux incendie.

Le conseil municipal nomme Oriane POMMEY référente DECI de la Commune de Bouclans pour la durée du mandat municipal.

Vote pour : 18 Vote contre : 0 Abstentions : 0 [délibération n°3]

4/ POINT CCPHD

Commission Développement économique :

Deux préoccupations majeures pour le mandat :

- L'économie foncière (qui consiste à réaliser les projets sur des surfaces plus petites) ;
- L'environnement (certaines contraintes d'urbanisme liées à l'environnement sont difficilement admises par certains porteurs de projets).

Commission Mobilités :

Le service Y'LICO prendra fin en décembre 2026, le conseil communautaire a décidé, ce lundi 6 juillet, de ne pas prolonger la prestation de services sur l'année 2027.

Toutefois, au regard des besoins sur le territoire, il a été décidé de poursuivre les réflexions sur l'évolution du service et de relancer un nouveau marché. Prestation qui sera en corrélation avec la stratégie de territoire et les plans de financement qui en découleront.

Le service sera suspendu début 2027, compte tenu des délais.

Commission Famille :

On constate beaucoup de demandes d'installation de médecins sur le territoire de la CCPHD. Or, pas suffisamment de locaux sont disponibles.

Au titre de la population de la CCPHD, + 6 % de nouveaux arrivants, 11 % des + de 75 ans sont sous le seuil de pauvreté : problème de logement et coût des loyers.

Projet du centre intercommunal d'action sociale.

Projet de territoire :

Nouveau format du président. Le projet de territoire est le cadre stratégique qui fixe les grandes orientations du mandat. Il exprime une vision politique partagée et organise les priorités d'action de la collectivité.

Objectifs :

- Partager un socle commun entre élus, agents et partenaires ;
- Clarifier les priorités politiques du mandat ;
- Renforcer le lien et la cohérence entre les communes ;
- Fédérer les élus autour d'ambitions réalistes et opérationnelles ;
- Faciliter les arbitrages et l'organisation de l'action publique.

Méthode :

- Phase 1 : Diagnostic et appropriation du territoire (passer de l' élu municipal à l' élu communautaire)
- Phase 2 : Réflexion sur les premières orientations et trajectoires
- Phase 3 : Convergence (travail en conférences des Maires)
- Phase 4 : Validation (travail en conseil communautaire)
- Phase 5 : Plans d' actions (travail en commissions)
- Phase 6 : Vérification de la faisabilité financière autour d' un plan pluriannuel de fonctionnement et d' investissement

5/ INFORMATIONS DIVERSES

• Systèmes de refroidissement dans les écoles

Dans le cadre de la canicule, un dispositif est mis en place par EDF avec conditions à remplir. Il est destiné à équiper les écoles par des matériels comme climatiseurs, brumisateurs, ventilateurs.

• Visite de la fromagerie le samedi 18 juillet à 10h15

• Conseil communautaire le lundi 21 septembre

• Prochains conseils municipaux :

- 17 septembre 2026 ;
- 15 octobre 2026 ;
- 19 novembre 2026 ;
- 17 décembre 2026.

• Horaires d' été FRANCE SERVICES

Ouverture du mardi au vendredi de 8h à 13h et le samedi de 8h à 12h.
Fermeture le lundi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h48.

Le Maire,
Valentin BUGNET

